

Le château de Chamoson

LOUIS BLONDEL

Situation

Cette forteresse a disparu depuis plusieurs siècles, aussi a-t-on perdu le souvenir de sa position exacte.

MM. Joseph Reymondeulaz, père et fils, ont, en 1933, émis l'opinion que le château se trouvait au sommet du cône des Lumeyres et des vignes, au pied de la paroi de rochers dénommée sur les cartes le Sex-de-Gru, à l'est du ravin de la Siseranche¹. Dans la paroi même, au flanc du roc, à une vingtaine de mètres de hauteur à l'orient du même ravin, on reconnaît une galerie dite « la Baraque des Fées », dont l'extrémité était, il y a encore 30 ans, murée avec deux meurtrières. Dans un croquis, très aimablement fourni par M. Reymondeulaz, on voit qu'à l'est d'un autre ravin et du rocher dit « Tita Cavalla », au-dessus de la forêt de Plan Coudray, aussi dans la paroi, il y a un emplacement et une grotte dite du Château. Enfin, au-dessus de la « Baraque des Fées », près de la Siseranche, le sommet est dénommé « Château des Ardonnins ». L'emplacement même du château aurait été au sommet des vignes, où on a retrouvé des murs contre le rocher. Dans la tradition populaire, tous ces sommets seraient qualifiés de châteaux, nous en avons eu la preuve sur place.

L'abbé Tamini a rapporté en 1935 l'opinion de MM. Reymondeulaz sur l'emplacement des Lumeyres, tout en le désignant encore sous le nom de Chavey². Mais ce site, dans une forte pente et dans le rocher, ne nous paraît pas utilisable pour un vrai *castrum* comme

¹ *Notice historique et géographique sur la commune de Chamoson* [par] *Le chroniqueur* [Joseph Reymondeulaz père et fils] dans *Livret* [du] *47e Festival de la fédération des fanfares villageoises du Centre, à Chamoson, le 7 mai 1933, Monthey, 1933.*

² J.-E. Tamini, Pierre Délèze et Paul de Rivaz, *Essai d'histoire du district de Conthey*, 1935, p. 256.

celui de Chamoson. Il est cependant possible qu'il y ait eu là un refuge, même très ancien, pour la population ; mais ce n'est pas le château médiéval de Chavey.

Cette dénomination de Chavey (par erreur *Schavey* dans Furrer) est une dérivation de la forme originale, en patois Zarvaz, soit la Crettaz-Zarvaz, marquée sur la carte topographique de 1880 et les tirages suivants. Zarvaz, Tsarvo, Charfaz, Cherva, Charve, Chave, Chavey, viennent de *calvus*, chauve, désignation fréquente dans les lieux-dits de la Suisse romande et de la Savoie. Il existe un château de Pierre-Charve sur les bords du Chéran au sud d'Alby, le mont de la Charvaz au lac du Bourget³.

Cette position qui domine tout le vallon de la Losenze est le promontoire très accusé situé, non à l'est, mais au nord de Chamoson, à 950 m. de l'église, au-devant du hameau de Neimia ou Némio (fig. 1). Il est en effet dépourvu de forêts sur son sommet et serait aride et desséché, s'il n'était irrigué artificiellement par des bisses. Cette situation est très favorable pour constituer l'assiette d'un ouvrage fortifié, du reste nous y avons reconnu des murs d'enceinte.

Diverses considérations viennent appuyer la détermination de cet emplacement comme lieu du château. Le seul passage praticable par le col de la Routiaz, entre le plateau des Isières avec le château du Crest sur Ardon et la vallée de la Losenze débouche au-dessus du hameau de Neimia. On sait que les destinées des deux châteaux épiscopaux de Chamoson et d'Ardon ont été étroitement liées aux deux points de vue politique et militaire.

Une autre indication est le lieu d'habitation du major de Chamoson au hameau de la Tour, entre Grugnay et Chamoson. Ces majors à l'origine habitaient certainement le château ; après sa destruction, ils se transportèrent le plus près possible, au pied même de l'ancien site féodal. On retrouve dans de nombreuses localités des exemples semblables.

Enfin un acte de 1250 environ, concernant les cens et revenus du chapitre, est une reconnaissance de Pierre, *sutor*, pour une terre, auparavant une vigne, sise près du Merdeizon, et une vigne sise sous le château (*sub castro*)⁴. Or le Merdeizon ou Merdesson, appelé aussi le torrent de St-André, contourne le pied du promontoire de Crettaz-Zarvaz avant de se jeter dans la Losenze ; il est très éloigné du cône

³ H. Jaccard, *Essai de toponymie*, dans *MDR*, 2e série, T. VII, 1906 ; cf. aussi *Mémoires et doc. de la Soc. Savoisienne d'histoire et d'archéologie*, T. 34, 1895, p. 281, etc.

⁴ Gremaud, *Documents*, No 536, p. 443.

des Lumeyres. Jusqu'en 1436, ce torrent qui causa des dégâts importants passait à l'est de Chamoson et de son église ; à ce moment, on déplaça son cours pour le conduire dans le lit de la Losenze au-dessus du hameau de la Tour⁵. On voit encore par endroits l'emplacement de son ancien lit.

Boccard, en 1844, est le premier historien, semble-t-il, à employer ce nom de Chavey⁶. Schiner pas plus que le doyen Bridel ne mentionnent ce château. Au moyen âge, on le désignait simplement sous le nom de *castrum de Chamoson*, ou *Chamoyson*. Rameau, en 1886, l'appelle aussi Chavey, au « levant » de Chamoson, alors que c'est en réalité au nord, mais ajoute : « le monticule qui le portait est encore appelé le château dans les titres du XVI^e siècle »⁷. Je n'ai pas retrouvé ces titres.

Cette position a des pentes très abruptes à l'est et au sud, recouvertes de bois ; son point le plus élevé est près de la crête méridionale (906 m.). Par derrière s'étend un plateau, légèrement en forme de cuvette, jusqu'aux pentes où sont situées les quelques maisons de Neimia. Deux voies d'accès desservent ce plateau, à l'orient du chemin qui monte de Chamoson, au couchant celui venant de Grugnay. Des ouvrages devaient défendre ces deux entrées, ceux de l'est sont encore en partie visibles. Par Neimia, le chemin montant bifurque, d'un côté, dans la direction des Petits-Prés sur Azerin, de l'autre, vers le col de la Routiaz et les Isières, sur Ardon. Le promontoire est bien cultivé, avec des vergers, prés et jardins. Près du point le plus élevé s'élève une grange avec habitation. La distance entre cette ferme et les premières maisons de Neimia est de 135 mètres, la largeur du plateau mesurant 55 mètres au sud et 160 mètres au nord, à la hauteur des deux entrées.

Historique

Cette terre, dépendant de la mense épiscopale, est désignée en 1050 sous le nom de *villa camusia*⁸. La famille des nobles de Chamoson apparaît en 1131 ; comme ministériaux de l'évêque de Sion, ils détenaient la majorie et plus tard, dès la fin du XIII^e siècle, le vidomnat d'Ardon-Chamoson. En 1179, lors du traité entre l'évêque et Humbert III de Savoie, Guillaume de Chamoson apparaît comme un des

⁵ Frédéric Gaillard, *La commune de Chamoson*, Sion, 1872, p. 8.

⁶ F. Boccard, *Histoire du Vallais*, Genève, 1844, p. 347.

⁷ B. Rameau, *Le Vallais historique*, Sion, 1886, pp. 36-37.

⁸ Gremaud, *Chartes sédunoises* (dans *MDR*, 1^{re} série, T. 18, 1863) No 3.

témoins les plus importants⁹. Sans aucun doute qu'en fonction de leur charge, ces majors devaient avoir leur siège au château même ; par contre, comme vidomne, leur résidence était au château du Crest sur Ardon. Ces indications impliquent que le château existait déjà à cette époque, soit au XII^e siècle. Assez anciennement, même avant la destruction définitive de la forteresse, ces majors s'installèrent au hameau de la Tour où ils avaient une maison forte déjà avant 1330¹⁰. L'office du sautier devait aussi, à l'origine, être en rapport avec le château, on le retrouve ensuite au village même. Il n'est pas impossible que les familles nobles de la région, comme les de Monthey, de Collombey, de Loèche, de Mar, qui possédaient des fiefs dans la localité, aient aussi eu une maison dans l'enceinte du château, suivant un usage fréquent.

Les détails de la guerre de 1233, où Chamoson fut ravagé, ne nous sont point connus¹¹. Le château est implicitement désigné vers 1250, mais ne jouera un rôle qu'en 1260, ainsi que son voisin du Crest sur Ardon, au moment de sa prise par le comte Pierre II de Savoie. Nous ne reprendrons pas ici le détail de cette campagne. L'évêque dut céder Chamoson à la Savoie par les traités des 2 juillet et 5 septembre 1260, rendus définitifs seulement en 1262. A partir de ce moment, Chamoson, aussi bien que le Crest, furent dirigés par un châtelain savoyard et remis en état¹².

Nous avons encore les comptes de Pierre de Mar pour les années 1261-1262, châtelain qui résidait au Crest, mais qui avait aussi l'administration de Chamoson. On y voit plus d'un article intéressant bien qu'il soit souvent difficile de distinguer ce qui concerne le Crest ou Chamoson. Guillaume de Monthey, entre autres, doit payer un gage, soit une amende (*exitu gagerie*), pour ses biens et droits à Chamoson ; ces de Monthey s'étaient sans doute opposés au comte dans la guerre précédente.

Une mention a particulièrement attiré notre attention, celle des recettes provenant de la « contamaine du seigneur » (*contamina domini*) et des quarts (redevances) de Chamoson pour cette année¹³. Plus loin,

⁹ Sur cette question, voir L. Blondel, *Le château du Crest sur Ardon*, dans *Vallesia*, T. V, 1950, pp. 139 et suiv. ; J.-E. Tamini, *op. cit.*, pp. 248 et suiv. ; Gremaud, *Documents*, No 160, etc. . .

¹⁰ Gremaud, *Documents*, No 1654.

¹¹ Gremaud, *Chartes sédunoises*, No 48.

¹² L. Würstemberger, *Peter der Zweite, Graf v. Savoyen*, T. 4, Nos. 544, 548, 742 ; Bernouilli, *Acta Pontificum Helvetica*, No. 690.

¹³ Chiaudano, *La finanza sabauda nel sec. XIII*, dans *Bibliotheca della Soc. Storica subalpina*, T. 131, I, pp. 71-72.

de Mar déduit sur ces rentrées les frais de semence pour les dix poses de terre de cette contamine. Suivent encore des recettes provenant des forestiers de Chamoson et non du Crest sur Ardon. La contamine du seigneur, souvent mentionnée dans les comptes de châtelainie, désignait les champs cultivés et entourés de murs, annexés au château et relevant directement du comte par l'intermédiaire du châtelain. C'était donc l'alleu du seigneur. Bien qu'il y ait le plateau des Isières, nous ne voyons pas au Crest où on pourrait placer dix poses de terre entourées par les murs du château ; cette mention doit bien concerner Chamoson. Or, dix poses valaisannes, à 2280 mètres, nous donneraient 22,800 m², surface qui correspond exactement avec celle du plateau de Chavey, jusqu'aux premières maisons de Neimia. Il semblerait ainsi que, de tout temps, il ait existé une vaste étendue de jardins et champs autour du château proprement dit.

A la suite des différentes campagnes militaires, Pierre de Savoie s'était rendu compte qu'il ne pouvait entretenir toutes ses places fortes, qu'il devait concentrer sa défense sur un nombre réduit de châteaux, comme Conthey, Saillon, Saxon. Nous avons rapporté ailleurs que, à cet effet, il fit démanteler le Crest, Brignon et Chamoson. Ce travail se termina en novembre 1266. Jean d'Evian, un des architectes connus du comte, fut chargé avec 11 maçons, lui comptant comme 12^{me}, de démolir Chamoson pendant 9 jours, ce qui coûta CXVIII s., dont Jean d'Evian en toucha II¹⁴. Cette démolition était moins considérable qu'au Crêt et a dû porter sur la tour principale ; du reste la position du Crest semble avoir eu plus d'importance que celle de Chamoson.

En 1266-1267, Chamoson est placé sous la surveillance du châtelain de Saillon, Jaques de Leddes (Liddes), qui est qualifié de gardien des terres de Chamoson et dut faire reconstruire les ponts détruits de Riddes et de Saillon¹⁵. Par le traité de 1268, Chamoson et Ardon firent retour à l'évêque et leurs châteaux partiellement remis en état. Ainsi, en 1287, Wautier de Chamoson avait fait des dépenses pour la « défense » de la terre de Chamoson, aussi le chapitre avait dû lui rembourser XLII livres sur le compte de la mense épiscopale¹⁶. Cependant le château ne retrouva plus son importance antérieure. Il est encore cité en 1368 dans le traité de paix entre l'évêque et les nobles de la Tour, *villas Chamosoni et Ardoni cum ipsorum castris*¹⁷.

¹⁴ Comptes de Hugues de Grandmont 12 févr.-25 nov. 1266, Copies Van Berchem, Archives d'État, Genève, p. 187.

¹⁵ L. Würstemberger, *op. cit.*, T. 4, No. 722.

¹⁶ L. Blondel, *op. cit.*, p. 196.

¹⁷ V. Van Berchem, *Guichard Tavel*, dans *Jahrbuch für Schweiz. Geschichte*, T. 24, doc. XXII, pp. 341 et suiv.

Chamoson resta entre les mains de l'évêque jusqu'en 1384, au moment de la nouvelle guerre, Amédée VII venant au secours de l'évêque Edouard de Savoie contre les communes. A ce moment, le pont de Riddes et les hommes du comte avaient été attaqués par les patriotes hostiles à la politique de l'évêque, les garnisons du Crest et de Chamoson retranchées dans leurs positions avaient attaqué Jean du Vernay, officier savoyard. On sait comment, par une action combinée, dirigée à la fois de la montagne et de la vallée, la garnison du Crest fut taillée en pièces. Après cette sanglante défaite, à laquelle participaient aussi des gens de Chamoson, ceux qui étaient restés pour défendre le château même, se sentant impuissants, rendirent la place sans résister. On ne dit pas qu'à ce moment les vainqueurs aient détruit le château. Mais on constate qu'après la bataille près du Crêt, sur les Isières, les troupes de la Savoie, alliées à celles du seigneur de la Tour, passèrent par le col de la Routiaz pour prendre Chamoson à revers.

Le pays ne fut libéré par les dizains qu'en 1475, mais aucune mention ne signale Chamoson au nombre des 16 châteaux ruinés à ce moment-là.

Il est possible que, dans quelques textes, entre autres celui de 1317, concernant deux moulins appartenant à Jean de Palud et à feu Rodolphe de Mar sur le cours de l'eau de Chamoson *subtus cristam*, cette crête désigne celle du château, comme ailleurs dans d'autres localités. On retrouve ce terme *subtus cristam de Chamoson* en 1345¹⁸.

Description archéologique

Les témoins archéologiques sont peu nombreux. Cependant, on suit très bien toute la ligne de l'enceinte sur le front est de la position, plus particulièrement à l'angle saillant qui défendait la porte d'entrée du côté de Chamoson. On retrouve aussi dans le bois, au dessous des murs, beaucoup de matériaux éboulés. Au sud, au point le plus élevé, on distingue partout des arrachements de maçonnerie à ras du sol. Par contre, au couchant, les prairies ont nivelé toutes les traces de constructions. Il est bien certain que la petite position entourée de rochers, qui domine la voie d'accès venant de Grugnay, devait être, ainsi que la porte, pourvue d'un ouvrage fortifié (alt. 900 m.).

Vers le point le plus élevé se dresse une grange avec écurie et au premier une habitation. Nous avons examiné les caves de cet immeuble ; on y entre de plain-pied au nord, car toute la construction

¹⁸ Gremaud, *Documents*, Nos. 1397, 1881.

est établie à contre-pente. Bien qu'elle ne date que de 1882-1885, au dire de son propriétaire, nous avons été surpris de constater que ses murs paraissaient beaucoup plus anciens. En effet, avant 1880, et sur le relevé topographique de 1840, aucun bâtiment n'est marqué. Le propriétaire, fils de celui qui a construit la maison, récemment décédé, n'a pu nous dire si on avait utilisé des fondations plus anciennes, qui auraient très bien pu, comme ruines, n'être pas indiquées sur la carte. Il est en tout cas curieux que ses dimensions soient celles d'un carré de 8 m. 42 sur 8 m. 48, coupé en deux par un mur de refend, dessinant une tour. Mais ces murs sont peu épais, seulement 0 m. 60. Il ne pourrait donc s'agir d'un donjon, mais d'une tour secondaire ou habitation. Remarquons qu'à Sembrancher, le mur de la chapelle ne mesure aussi que 0 m. 60, et pourtant il faisait partie de l'enceinte fortifiée. Je crois qu'on a dû utiliser des fondations préexistantes. A 10 mètres de là, plus à l'est, on voit encore affleurant le sol, un angle de maçonnerie, probablement, comme c'est le point le plus élevé, l'emplacement de la tour principale.

Le château proprement dit ne devait occuper que la partie sud la plus haute du plateau, soit au minimum une tour principale avec des logements et des dépendances. Tout le reste consistait en un vaste enclos de murs avec des ouvrages plus spécialement fortifiés aux entrées. Dans la pente, en dessous de Neimia, on remarque des murs en pierres sèches construits avec d'assez gros matériaux, ainsi qu'au SO une maison démolie encore marquée sur les anciennes cartes.

Il n'est pas possible de vérifier si les bisses, en arrière du verger sur le plateau, ne recouvrent pas aussi des murs. En tout cas, nous n'avons relevé aucun fossé barrant la position vers Neimia, les cultures auront tout fait disparaître. Quant au hameau de Neimia ou Némio, je n'en ai pas retrouvé de mention ancienne ; c'était le hameau du château, certainement construit avec ses ruines¹⁹.

Sans doute, on trouvera que ces résultats archéologiques restent bien pauvres, mais notre intention a été, avant tout, de déterminer la position exacte de ce château de Chavey, maintenant complètement oublié.

¹⁹ Il est intéressant de rapprocher la position du château de Chamoson de celle de la découverte du célèbre casque de Chamoson du Xe siècle, actuellement au Musée National. Ce casque, trouvé à la suite des inondations de la Losenze et du torrent de St-André au-dessus de Chamoson, au printemps de 1928, s'était conservé dans une gangue métallique, où il y avait aussi un chaînon et demi d'une crémaillère de foyer, une clef de type mérovingien, genre de pièces qui n'indiquent pas une sépulture, mais doivent provenir, comme le pense E.A. Gessler, soit d'une hutte d'alpage, soit d'une tour de garde. N'aurions-nous pas ici les débris, roulés dans le ravin, d'une vieille tour de garde qui aurait précédé le château de Chamoson, établi sur une *curtis* carolingienne ? En tout cas, cette position fortifiée a jusqu'au bout conservé le caractère d'une propriété rurale ou *curtis* de cette époque lointaine. — *Rapport annuel du Musée National*, 1928, pp. 42-52.